

Etats généraux de la sociologie

Congrès AFS

Mercredi 15 avril 2009 9h-13h
Sous la présidence de Vincent de Gaulejac
(Université Paris Diderot, LCS)

Ouverture par Vincent de Gaulejac: 9h

Ateliers de 9h30 à 11h30 : chaque atelier doit aboutir à des recommandations.

Mise en commun des recommandations de 12h à 13h

13h repas en commun sur place.

1) L'avenir de la profession d'enseignant (et/ou) chercheur

Animation : Odile Piriou

Invités : Jan Spurk (CNU), Frédéric Neyrat (ASES), Daniel Benamouzig (RTP-CNRS Société en évolution, science sociale en mouvement), Marcel Fournier (Comex de l'AIS, Univ de Montréal et Université de Metz), Claude Didry, (CNRS, IDHE, section 36 CNRS)

Cet atelier pourrait porter sur les transformations de la dimension académique (universitaire et secondaire) de la profession. Un point sur l'avancée des réformes pourrait être un bon point de départ, avec en miroir l'avancée des actions, réactions, positionnement et stratégies des associations et instances représentatives : réforme du statut d'EC, des enseignements des SHS dans le secondaire, *masterisation des recrutements*) LRU (et l'enjeu de professionnalisation de la sociologie à travers les masters dédiés à la préparation au métier d'enseignant du secondaire pour la sociologie), réforme du statut du doctorant (ne pourrait s'inscrire en thèse que ceux bénéficiant d'un financement et ses conséquences pour une formation qui parmi d'autres produit le plus de thèses peu financées), enfin sur la redéfinition, continuation, diversification missions à venir des instances de représentation. L'idéal serait évidemment de discuter des enjeux que ces transformations portent. Ces enjeux peuvent être les nouveaux rapports sociaux entre acteurs impliqués qu'ils entraînent (acteurs : EC, politiques, managers – présidents d'université, étudiants...), mais aussi en termes de rééquilibrage des dimensions savante, académique, appliquée ou marchande de la sociologie, enfin des vocations – missions des universités, des savoirs, des EC, etc.

Par ailleurs, nous sondons les représentants des instances et associations pour recueillir leurs desiderata en matière de problématiques et questions de débat.

2) Former et qualifier les sociologues : Interrogations sur la perspective praticienne

Animation : Dan Ferrand-Bechmann (présidente de l'AfS)

Discutante : Monique Hirschhorn (Université Paris Descartes)

Première partie :- Effectifs et insertion professionnelle : interventions de Pierre Dubois (OMV), Christophe Beslay (Toulouse) ;

- Comparaison internationale : Portugal, Italie, Espagne via Resu (Luis Baptista, Portugal)

Seconde partie :- Orientations et contenus de formation des masters pro : éléments d'analyse de 15 maquettes, Romain Gournet (Toulouse) ;

- Analyse sur les compétences et la professionnalisation, Sylvie Montchatre (CEREQ)

D'expérience, il semble que les effectifs d'étudiants en sociologie ne cessent de baisser depuis une dizaine d'années. Si une telle attrition est avérée et qu'elle se révèle plus forte en sociologie que dans la moyenne des disciplines proches, cela signifierait que l'avenir de la profession est questionné.

De même, si la filière "recherche" est plus affectée que les formations dites professionnelles, alors les futurs diplômés en sociologie seraient majoritairement dans une perspective d'emploi extra académique. Qu'en est-il actuellement, en France et à l'échelle internationale ?

La réforme LMD semble avoir généré des offres de "diplômes thématiques" sans ancrages disciplinaires et dans nombre de ces formations, la contribution de la sociologie serait mineure (dans l'ensemble du cursus). Ces diplômés sont-ils des sociologues et la sociologie tend-elle à devenir une "discipline de service", apportant un "supplément d'âme" dans des formations structurées par des techniques d'intervention ?

Cette forte hétérogénéité invite au moins, à s'interroger sur le "cœur de métier" de la profession, les compétences et savoirs communs partagés par tous.

Force sera de constater le décalage entre les situations de ceux qui démarrent des études de sociologie en première année et qui aspirent à occuper une position dans le champ académique et ceux qui parviennent à occuper ces positions ; et de l'autre côté, ceux qui terminent un doctorat de sociologie et qui exercent tendanciellement dans un domaine extra académique. Lire par là, qu'il y ait un tournant professionnel de la sociologie, ne dit rien sur comment et par qui, il a été piloté.

Que ce diagnostic soit peu ou prou avéré, quelles conséquences pourraient en découler à terme, sur le nombre d'enseignants chercheurs en sociologie et sur leur profil et trajectoires professionnels ? En effet, pour former et qualifier de futurs collègues quelle maîtrise doit-on avoir soi-même, en tant qu'enseignant, des pratiques professionnelles que ces diplômés vont avoir à exercer ?

3) Evaluer les équipes en sociologie

Animation : Isabelle Berrebi-Hoffmann (Lise-Cnam-Cnrs)

Invités : Didier Demazière (directeur de recherche CNRS, Laboratoire Printemps-Université Versailles-saint Quentin en Yvelines), Catherine Marry (directrice de

recherche CNRS, Centre Maurice Halbwachs- responsable de l'équipe PRO), Pierre-Michel Menger (directeur de recherche CNRS, Centre de sociologie du travail et des arts), : Anne-Marie Devreux (directrice de recherche CNRS, directrice du CSU- CNRS)

En 2005, la création de L'AERES visait à mettre en place un système d'évaluation de la recherche, des laboratoires et des équipes dans un contexte de transformation plus globale des fondements du système d'enseignement supérieur et de recherche. Quatre ans plus tard, l'ensemble de nos structures de recherches ont vécu une évaluation "nouvelle formule". Alors que le mouvement social en cours dans les établissements fait apparaître une profonde défiance vis-à-vis de cette politique d'évaluation de la recherche et des chercheurs, cet atelier propose d'en discuter à la fois les principes et les modalités.

Quel retour sur expérience peut-on proposer? Quelles conséquences y voyons nous sur la vie des équipes, leur organisation, leur travail au quotidien? Comment les spécificités du travail de recherche en sociologie s'accommodent-elles ou non de ces nouveaux processus. Quels nouveaux rapports de force établissent-ils ou non entre régulation professionnelle et régulation administrative? La communauté professionnelle peut-elle s'emparer et redéfinir les indicateurs d'excellence et de performance qu'on lui impose?

Bref, il s'agit d'échanger au sein de notre communauté professionnelle sur des processus à ce jour peu transparents, de mettre en commun nos expériences et surtout de poser ensemble la question suivante: Quelle évaluation voulons nous?

4) *Evaluer les revues en sociologie*

Animation : Catherine Déchamp-Le Roux et Lise Demailly

Invités : François Dubet (Université de Bordeaux, Cadis Ehess), Pierre Ralle (Centre d'études de l'emploi), François Sarfati (Université Paris 12 sociologies pratiques), Dominique Vinck (Université Pierre Mendès-France Grenoble)

Les revues sont dans toutes les disciplines un vecteur privilégié de publications scientifiques bien qu'en sciences humaines les livres soient également importants. Il est donc normal que la communauté scientifique évalue les revues et se pose des questions sur leur scientificité. Cependant l'entreprise récente de l'AERES est un échec puisque, par une procédure d'ailleurs opaque, elle n'a produit en sociologie qu'une liste qui ne rend compte que de la renommée d'une revue, ce qui n'est pas un critère suffisant.

Comme le montre un comptage récent (1) les sociologues publient dans un grand nombre de revues (735 articles sont publiés dans 374 revues différentes) dont beaucoup sont des revues liées à des objets sociaux et sont des revues pluridisciplinaires, dont d'autres sont liées à des universités et sont le reflet d'une école doctorale également pluridisciplinaire. Il est donc difficile de penser que les sociologues ne publient que dans des revues de la discipline au sens strict.

Le but de cet atelier est de réfléchir sur l'échec de l'AERES, d'en tirer des leçons et de proposer à la communauté des sociologues des règles pour la gestion de son patrimoine de revues scientifiques : faut-il les évaluer et si oui, avec quelles procédures ? Faut-il délimiter un "périmètre de scientificité", comme il en est question ? Faut-il s'en tenir à des critères formels : présence d'un comité de rédaction, examen des articles par des experts du domaine ? Faut-il laisser une liberté totale ?

(1) Odile Piriou et Philippe Cibois, *Dans quelles revues les sociologues publient-ils ?* publié en ligne par agora.hypotheses.org

5) Recherche appliquée, recherche orientée, recherche commanditée: les enjeux du financement de la recherche

Animation : Claude Martin (CNRS, EHESP, LAPSS)

Invités : Marie-Aline Bloch (CNSA), Philippe Amiel (Cancéropôle Ile-de-France), Claude Dubar (Printemps), Jean-Michel Roddaz (Directeur SHS, ANR)

Depuis la fin des années 1960, avec le développement d'instances de financement de la recherche en SHS, les contrats de recherche font partie de l'activité habituelle du chercheur. Certains considèrent encore cette activité comme annexe, souvent pesante mais inévitable. Reste à savoir si la demande de connaissances des pouvoirs publics doit contribuer à définir les objets de recherche, ou si cette demande sociale peut mettre en péril l'autonomie du chercheur et de ses problématiques. C'est bien là toute la tension entre recherche appliquée, recherche orientée ou recherche commanditée; tension entre savoir et pouvoir.

La restructuration du financement de la recherche au niveau national (ANR) et européen (PCRD), pose la question de savoir si nous sommes entrés dans une nouvelle ère de la recherche où le chercheur ne serait plus seulement guidée par ses propres choix en interaction avec sa communauté, au service de l'élaboration d'un savoir disciplinaire, mais deviendrait l'instrument d'une demande sociale qui s'exprimerait par le biais des financements sur des problèmes publics jugés prioritaires. Certains déplorent cet état de fait, d'autres y voient une modification profonde et bénéfique.

Le but de cet atelier sera, par des réflexions sur les expériences passées, des retours d'expérience sur le présent proche et des aperçus programmatiques émanant des sources de financement, de poser des jalons pour une réflexion à long terme dans ce sens.

6) Une seule science sociale ?

Animation : Vincent de Gaulejac (Université Paris Diderot, LCS) et Philippe Cibois (Université de Versailles – St-Quentin)

Invités : Annie Benvéniste (Anthropologue, Université Paris 8), Alain Caillé (Université Paris X et MAUSS), Renaud Chartoire (Apses), Louis Chauvel (IEP et IUF), Jean-Louis Laville (Cnam), Nonna Mayer (CNRS, Sciences po)

S'il y a des disciplines avec leur histoire, leurs ruptures et leurs enjeux, il y a aussi des objets, des problèmes qui doivent être envisagés de plusieurs points de vue.

L'idée de cet atelier n'est pas de vanter l'interdisciplinarité (qui, comme le sens commun est bien partagée puisque chacun pense en être si bien pourvu que nul n'a coutume d'en désirer plus qu'il n'en a), mais de recenser, étudier et tirer les enseignements de cas d'interactions fructueuses entre disciplines comme la socio-économie, la socio-histoire, la socio-anthropologie, la psycho-sociologie ou la sociologie clinique, la géographie sociale, etc.

Nous suggérons surtout de partir de domaines et d'objets qui ont suscité l'interdisciplinarité comme la recherche sur le genre, la santé, les politiques sociales, voire de manière plus large encore, sur les politiques publiques, dont on constate qu'ils font l'objet de revues spécifiques, spécialisées, centrées sur ces objets et non sur des disciplines et dont les productions scientifiques font parfois l'objet d'une reconnaissance aussi grande que dans les revues disciplinaires, tout au moins dans les pays anglo-saxons.

S'agit-il là d'une tendance qui a toujours existé, ou bien s'agit-il d'une évolution significative qu'il faudrait non seulement accompagner mais encourager, et si oui, comment ?

Enfin l'enseignement des SES a manifesté par son succès auprès des lycéens qu'un double regard disciplinaire était source d'enrichissement : il y a là une expérience d'enseignement réussie qui peut être source de modification du regard dans les disciplines de sciences humaines.

7) Insertion dans la profession

Animation : Delphine Naudier et Ariel Sevilla

Invités : Carmen Calendra (Cultures et sociétés urbaines –CSU-CRESPPA – PARIS 8), Bénédicte de Gasquet (EHESS), Matthieu Hély (Maître de conférences à l'IDHE-Paris 10), Wenceslas Lize (Centre de sociologie européenne -Paris 8) Simon Paye (Centre de sociologie des Organisations –CSO).

Cet atelier sera consacré à la formation des docteurs face à l'incertitude de l'emploi. Et ce, de surcroît, dans le contexte de réformes actuelles qui tend à généraliser la précarisation des emplois au détriment d'une politique de titularisation des postes dans le champ académique. Chacun des intervenants, à partir d'un angle de vue différent, rendra compte, à l'appui d'enquêtes empiriques des conditions d'insertion différenciée des jeunes chercheurEs.

La séance consistera à dresser un état des lieux de la formation et des situations d'emploi des docteurs (financés, non financés, vacataires, ATER...). Lors de cette séance seront abordés les différents aspects du parcours doctoral et l'on interrogera l'injonction généralisée à l'implication dans des numéros de revues, dans l'organisation et la participation à des séminaires, dans la vie des laboratoires etc. qui ne sont pas sans influence sur l'insertion des jeunes chercheurs. L'attention sera aussi portée sur l'insertion genrée dans les laboratoires, la valorisation des travaux dans les revues selon les lieux d'inscription académique qui sont autant d'indices de l'insertion dans les instances de socialisation professionnelle. En sorte que l'on posera la question des droits d'entrée qui prévalent dans l'enseignement et la recherche académique.

Les prix à payer par les doctorantEs et les docteurEs se traduisent également en termes économiques. En effet, en pratique (coûts économiques afférents aux concours) être candidatE impose de forts investissements financiers. On pourra, dès lors, débattre de leur prise en charge. Toutes ces questions contribueront à la formulation de revendications à discuter en AG.

8) Activités sociologiques, milieux professionnels et demandes de sociologie : construire la place des sociologues face à la demande de sociologie

Animation : Isabelle Bourgeois

Invités : Arnaud De Champris (Vice-Président de la société française d'évaluation), Laurence Ould Ferhat (Sociologue au Conseil Général de Seine Saint Denis), Christine Bellavoine, (Sociologue à la Mairie de Saint Denis), Gérald Houdeville (Maître de conférences en sociologie à l'IPSA/UCO, Angers)

Quelles que soient nos activités de sociologue (enseignement en formation initiale ou continue, recherche, étude, conseil ...), des demandes diverses nous sont adressées par différents interlocuteurs (institutions, associations, collectivités, entreprises, milieux

professionnels, partis politiques, organisations syndicales, médias...). Il s'agit souvent de répondre à des besoins multiples de connaissance et d'accompagnement au changement.

Les contenus de ces demandes sont formulés à partir d'idées plus ou moins précises et exactes de ce que peut et sait faire un sociologue.

Certains sociologues craignent d'ailleurs que ces demandes ne les influencent, instrumentalisent, ou dévalorisent la sociologie en tant que discipline scientifique à l'écart des pressions et contingences du monde. D'autres, en parallèle, composent plus ou moins aisément avec ces demandes, et contribuent à la formalisation d'un positionnement qui peut encore paraître instable et peu visible pour l'ensemble de la communauté des sociologues français.

Pour développer nos pratiques et satisfaire les besoins sociaux correspondant, il paraît important aujourd'hui de poursuivre dans une démarche collective et professionnelle les efforts multiples et disparates d'analyse d'évolution des pratiques sociologiques, menée notamment en sociologie des professions des sociologues.

Dans ce sens, l'état des lieux de nos pratiques professionnelles que modèlent différents milieux et secteurs d'activités, doit être continu et coordonné sur le plan national, en croisant analyses sociologiques existantes (travaux de recherches et thèses en sociologie des professions des sociologues) et réflexivités pratiques des professionnels en exercice : le but est de construire collectivement un positionnement professionnel auprès de nos différents publics, clients et utilisateurs.

On le sait, les configurations pratiques diffèrent selon que le sociologue intervient dans les domaines de l'administration, des collectivités locales et des politiques publiques diverses, ou encore dans ceux de l'entreprise et de l'industrie, ou aussi dans des champs multiples comme ceux de la santé, de la ville, du développement, de la culture, du sport, des médias, du travail social....

Différents milieux professionnels sont côtoyés, avec différentes façons de concevoir le rôle du sociologue et les relations avec des clients, des commanditaires, des employeurs ou encore des partenaires.

Nous proposons des thèmes de débats qui permettent de diffuser et de confronter les représentations savantes et professionnelles de nos pratiques, afin d'accroître leur appropriation collective et la conscience professionnelle utile au développement de notre identité sociale en extension :

- Les fonctions de « sociologue » au sein ou auprès des entreprises, des administrations, des associations ou des systèmes d'acteurs en réseau ou interdépendants dans un champ : comment ces organisations construisent-elles leurs besoins de sociologue. Sur quels critères recrutent-elles ou font-elles appeler à « leur(s) » sociologue(s). Comment les utilisent-ils ? De leur côté, comment les sociologues construisent-ils leur place au sein ou auprès de ces organisations ou de ces acteurs ?

- Le sociologue prestataire face à un client d'étude, de conseil ou de formation : le sociologue est-il un consultant ou un directeur d'études comme les autres ? N'est-il pas amené souvent à redéfinir en partie la demande ou le problème posé et à garder cette posture critique qui garantit une certaine indépendance ?

- Les relations entre sociologues et autres intervenants venant des sciences humaines et sociales (géographes, économistes, juristes, psychologues...), mais aussi les « commerciaux » des écoles de commerce, les ingénieurs des sciences dures et de la vie ou de grandes écoles... Cela renvoie aussi bien aux financements de recherches qui incitent à l'interdisciplinarité,

qu'à la concurrence ou à la complémentarité entre disciplines des sciences humaines sur le marché des études et du conseil.

Un des gages de ce forum sera que d'un côté, chercheurs et analystes des professions de sociologues, et, de l'autre côté, praticiens, consultants et intervenants formant les sociologues dont l'activité n'est pas orientée principalement ou exclusivement vers la recherche, puissent échanger en toute rigueur et dans la convivialité. L'objectif est de développer des connaissances collectives et de favoriser le sentiment d'unité de la profession par la reconnaissance de la singularité et de l'intérêt de la diversité des pratiques. Il en va de l'adaptation des connaissances sociologiques à l'évolution du monde social et des conditions de positionnement des sociologues pour y contribuer.

9) La violence dans les milieux professionnels de la sociologie académique et pratique

Animation : Pierre Lénéel et Annie-Joëlle Priou-Hasni

Invités : Jean-Philippe Bouilloud (sociologue, Professeur à l'ESCP et membre du laboratoire du Changement Social, Paris VII), Dominique Memmi (sociologue et politologue, Directrice de recherches au CNRS)

Cet atelier cherchera à mettre en évidence et à caractériser la spécificité de la violence développée dans les milieux académiques et praticiens de la sociologie. Trois hypothèses seront mises en jeu. La première discutera l'idée selon laquelle, loin des interprétations en termes psychologiques, la violence contribue à réguler la construction de notre discipline (contexte de découverte et de justification des connaissances scientifiques, carrières, formation, etc.). La deuxième explorera l'idée selon laquelle la notion de praticien et l'idée-même d'une sociologie professionnelle est dépendante de cette violence structurante et résulte du déni de l'utilité de la profession de sociologue, hors du milieu académique stricto sensu, ressentie par bon nombre de sociologues praticiens. Il s'agira de comprendre les situations de non-reconnaissance des sociologues sortis de « l'académisme » en raison même de ces pratiques de violence dont ils intériorisent et dénie les effets. La troisième tentera d'articuler cette violence avec l'idée d'un déficit d'identification de la sociologie comme discipline pertinente hors du milieu académique.

Ces hypothèses sont des hypothèses de travail. Elles visent tout autant à exposer ce qui pourrait constituer un programme de recherche qu'à faire état de résultats d'enquêtes exploratoires réalisées à l'occasion de ce Congrès. En tous cas, elles portent une idée force : la sociologie pratique peut faire fonction d'analyseur de la discipline et il est possible et nécessaire d'articuler la violence ressentie par les sociologues « praticiens » à celle éprouvée par les sociologues « académiques ».